

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 02/01/2023 sur www.xmarches.fr sous la référence 2022-54EP

Pouvoir adjudicateur :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-54EP ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PROCEDURE DE PASSATION D'UNE CONCESSION D'AMENAGEMENT – SITE BERGES DE MARNE - Lot 1 : Lot unique

Objet de la délégation : La présente consultation concerne une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la procédure de passation d'une concession d'aménagement pour le site des Berges de Marne à Epernay. Le titulaire devra accompagner et conseiller la collectivité du choix de la procédure à mettre en œuvre jusqu'à la désignation du concessionnaire.

Les prestations sont réparties en 1 tranche ferme et 2 tranches optionnelles définies comme suit :

- Tranche ferme : Accompagnement au choix de la procédure et au calibrage du contrat correspondant
- Tranche optionnelle 1 : Accompagnement à la procédure de concession d'aménagement en cas de transfert de risque économique
- Tranche optionnelle 2 : Accompagnement à la procédure de concession d'aménagement en l'absence de transfert de risque économique

Il est précisé que les tranches optionnelles sont alternatives : l'une d'entre elle pourra être affirmée en fonction des préconisations de la tranche ferme.

La durée globale d'exécution des prestations est de 13 mois. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

La durée de chaque tranche est définie comme suit :

- Tranche ferme : 3 mois
- Tranche optionnelle 1 : 10 mois
- Tranche optionnelle 2 : 10 mois

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Charges.

LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES EST FIXEE AU MERCREDI 25 JANVIER 2023 A 12

Il est fortement conseillé au candidat de créer un compte sur www.xmarches.fr lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises (Veillez à vous enregistrer sous la dénomination sociale de l'entreprise). Lorsque le compte est créé, l'opérateur économique dispose de son « Espace entreprise » (personnel, et accessible après identification email et mot de passe). Cette authentification est indispensable pour que celui-ci soit informé de toutes les informations complémentaires et modifications.

du DCE diffusées lors du déroulement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur (« Poser une question »), dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.xmarches.fr/>.

Nota : Les courriers d'excuses ne correspondent pas à une offre et ne doivent donc pas être déposés sur la plateforme XMARCHES. Dans le cas où vous souhaitez nous remettre un courrier, nous vous remercions de bien vouloir nous le faire parvenir par mail ou par voie postale à l'adresse suivante : SEF COMMUN MARCHES PUBLICS - 2 rue de Reims - BP 505 - 51331 EPERNAY CEDEX.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 79311000-7 - Services d'études.

Lieu d'exécution : 51200 ÉPERNAY

Critères d'attribution :

Prix des prestations 30 %

Qualité 60 %

Performances en matière de protection de l'environnement 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 8

Date d'attribution : 25/03/2023

Montant final HT : 65 300 €

Opérateur économique attributaire :

GUAM

134 RUE DU FAUBOURG SAINT MARTIN - 75010 PARIS 10

France

Mail : sgeneste@guam-conseil.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Ville d'Épernay

7 bis avenue de champagne

51200 ÉPERNAY